



COMMUNIQUE DES SECTIONS LOCALES DU CRNA EST

Le gouvernement et la DGAC ont décidé d'imposer aux personnels travaillant en horaire permanent ou semi permanent, sans aucune concertation, la mise en place de mesures répressives .

- **utilisation des badges d'accès, prévus pour la sureté du site, pour contrôler la présence et le temps de travail des personnels**
- **relecture de la loi sur le service minimum (augmentation de la capacité et du nombre d'astreintes)**

Face à ce constat les organisations syndicales du CRNA EST :

- **confirment leur volonté de ne participer à aucune des instances officielles du dialogue social**
- **dénoncent l'attitude provocatrice du gouvernement et de la DGAC méprisant le professionnalisme de ses agents.**

C'est pourquoi elles mandatent leurs représentants nationaux pour obtenir le retrait de toute mesure ayant pour effet de minimiser l'expression des agents de la DGAC à travers l'exercice du droit de grève, et ce en utilisant l'ensemble des moyens mis à leur disposition.

Reims, le 2 avril 2010